

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE



L'an deux mille dix-neuf,
le 2 avril à dix-neuf heure,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des Ajoncs de Marzan en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

DATE de CONVOCATION
28 MARS 2019

DATE d'AFFICHAGE
8 AVRIL 2019

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 37
Présents : 32
Votants : 35

Étaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mmes Colette BENOIT, - Marie-Josée BONNET-LE DRESSAY, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Daniel BOURZEIX, - Joseph BROHAN, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Nathalie CALLE, - MM. Yoann COLPIN, - Michel CRIAUD, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Claude FOUCRAUT, - Jean-Louis GACHE, - Mmes Emmanuelle GONCALVES, - Bernadette GRIGNON, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Mireille LUCAS, - Odile ORJUBIN, - MM. Jean-Pierre PRUNAUT, - Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Étaient Absents Excusés : MM. Jean-François BREGER, - Alain DANIEL, - Mme Yvette LOUER, - MM. André PAJOLEC, - Pierre PRAT.

M. Jean-François BREGER donne pouvoir à M. Christian DROUAL
M. Alain DANIEL donne pouvoir à M. Jean-Marie LABESSE
Mme Yvette LOUER donne pouvoir à Mme Mireille LUCAS

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Eric LIPPENS a été élu Secrétaire.

DELIBERATION N°54-2019 – FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019 DU BUDGET PRINCIPAL (400)

Au vu des orientations budgétaires (DOB) débattues par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 5 mars 2019, M. Guy DAVID, Vice-président en charge des finances, présente le projet de Budget Primitif 2019 du Budget Principal.

Le projet de budget et une note de présentation des Budgets Primitifs 2019 ont été adressés aux conseillers communautaires.

En section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Reste à réaliser 2018	Propositions nouvelles	BP 2019
Ecritures réelles			
011 Charges à caractère général		5 018 269,00	5 018 269,00
012 Charges de personnel		3 472 400,00	3 472 400,00
014 Atténuations de produits		3 217 096,00	3 217 096,00
65 Autres charges de gestion courante		3 862 386,24	3 862 386,24
66 Charges financière		216 850,00	216 850,00
67 Charges exceptionnelles		266 400,00	266 400,00
Sous-total écriture réelles	0,00	16 053 401,24	16 053 401,24
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
022 Dépenses imprévues *		813 722,00	813 722,00
023 Virement à la section d'investissement *		1 161 469,00	1 161 469,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		760 348,00	760 348,00
68 Dotations aux amortissements et provisions		15 500,00	15 500,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	2 751 039,00	2 751 039,00
TOTAL Dépenses de fonctionnement	0,00	18 804 440,24	18 804 440,24

Recettes de fonctionnement	Reste à réaliser 2018	Propositions nouvelles	BP 2019
Ecritures réelles			
013 Atténuations de charges		70 000,00	70 000,00
70 Produits du service des domaines		1 430 091,00	1 430 091,00
73 Impôts et taxes		11 338 212,00	11 338 212,00
74 Dotations subventions participations		2 824 947,00	2 824 947,00
75 Autres produits de gestion courantes		209 805,00	209 805,00
76 Produits financiers		13 710,00	13 710,00
77 Produits exceptionnels		32 150,00	32 150,00
Sous-total écriture réelles	0,00	15 918 915,00	15 918 915,00
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
002 Résultat reporté *		2 807 298,24	2 807 298,24
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		77 727,00	77 727,00
78 Reprise sur amortissements et provisions		500,00	500,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	2 885 525,24	2 885 525,24
TOTAL Recettes de fonctionnement	0,00	18 804 440,24	18 804 440,24

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

En section d'investissement :

Dépenses d'investissement	Reste à réaliser 2018	Propositions nouvelles	BP 2019
Ecritures réelles			
13 Subvention d'investissement			0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		870 620,00	870 620,00
20 Immobilisations incorporelles		95 000,00	95 000,00
204 Subventions d'équipement versées	169 658,00	1 276 961,00	1 446 619,00
21 immobilisations corporelles	58 052,02	817 890,00	875 942,02
23 immobilisations en cours	21 175,20	1 767 698,00	1 788 873,20
26 Participations et créances		1 000,00	1 000,00
27 Autres immobilisations financières		300 000,00	300 000,00
Sous-total écriture réelles	248 885,22	5 129 169,00	5 378 054,22
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
001 Solde d'exécution reporté *		843 635,24	843 635,24
020 Dépenses imprévues *		210 000,00	210 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		77 727,00	77 727,00
041 Opérations patrimoniales		30 000,00	30 000,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	1 161 362,24	1 161 362,24
TOTAL Dépenses d'investissement	248 885,22	6 290 531,24	6 539 416,46

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Envoyé en préfecture le 11/04/2019

Reçu en préfecture le 11/04/2019

Affiché le

ID : 056-200027027-20190402-BP_BP_2019-BF

Recettes d'investissement	Reste à réaliser 2018	Propositions nouvelles	BP 2019
Ecritures réelles			
10 Dotations fonds divers et réserves	64 951,00	1 771 328,46	1 836 279,46
13 Subventions d'investissement	3 706,00	910 250,00	913 956,00
16 Emprunts et dettes assimilées		1 700 000,00	1 700 000,00
21 immobilisations corporelles			0,00
23 immobilisations en cours			0,00
27 Autres immobilisations financières		45 350,00	45 350,00
Sous-total écriture réelles	68 657,00	4 426 928,46	4 495 585,46
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
021 Virement de la section de fonctionnement *		1 161 469,00	1 161 469,00
024 Produits des cessions *		92 014,00	92 014,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		760 348,00	760 348,00
041 Opérations patrimoniales		30 000,00	30 000,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	2 043 831,00	2 043 831,00
TOTAL Recettes d'investissement	68 657,00	6 470 759,46	6 539 416,46

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** le Budget Primitif 2019 du Budget Principal.

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le 05/04/19

Le Président,

